Comité permanent des finances (FINA)

Consultations prébudgétaires 2012

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants – Terre-Neuve-et-Labrador

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Le Canada est sorti de la récession mondiale en bien plus forte position que les autres pays de l'OCDE. Pour maintenir la reprise et favoriser la croissance économique, le gouvernement doit immédiatement agir pour réduire le niveau record d'endettement des étudiants. En 2007, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a réintroduit un système de bourses non remboursables payables d'avance. Dans son budget 2009, le gouvernement provincial a étendu ce programme de façon à assurer des bourses d'une valeur de 70 \$ par semaine d'études. Les effets positifs de cette initiative se font déjà sentir partout dans la province. L'endettement étudiant a commencé à baisser tandis que le nombre d'inscriptions augmentait malgré la diminution de la population. L'endettement étudiant a des incidences négatives sur la participation des diplômés à l'économie et sur leur qualité de vie par rapport aux générations précédentes. En 2008, les étudiants se sont félicités de la décision du gouvernement fédéral de remplacer la Fondation de bourses d'études du millénaire, qui n'avait de comptes à rendre à personne, par le premier système national canadien de subventions non remboursables. La mise en place du Programme canadien de bourses aux étudiants était un premier pas nécessaire pour éviter que l'endettement ne constitue le seul moyen pour les étudiants de payer les frais croissants des études postsecondaires. Les autres formes d'aide fédérale à l'éducation postsecondaire sont inefficaces. Les fonds affectés aux crédits d'impôt et aux régimes d'épargne coûtent chaque année des milliards de dollars au gouvernement fédéral, mais n'offrent qu'une aide après coup. Ces fonds seraient beaucoup plus utiles s'ils étaient offerts directement et d'avance à ceux qui en ont le plus besoin dans le cadre du Programme canadien de bourses aux étudiants. Recommandation : 1. Le gouvernement fédéral devrait réduire de 50 % la dette accumulée dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants actuellement estimée à 15 milliards de dollars – dans les trois prochaines années. Cela assurerait à la prochaine génération de travailleurs du Canada une souplesse financière suffisante pour réussir dans un marché du travail incertain. 2. Le gouvernement devrait accroître la valeur et le nombre des bourses d'études en réaffectant au Programme canadien de bourses aux étudiants les fonds actuellement réservés aux crédits d'impôt et aux régimes d'épargne liés aux études postsecondaires et étendre le programme aux étudiants des cycles supérieurs.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Le Canada est bien placé pour répondre à la demande de travailleurs hautement qualifiés du marché du travail pourvu qu'il règle un certain nombre des problèmes du système d'éducation postsecondaire. Par exemple, l'insuffisance du financement fédéral a provoqué une importante hausse des frais de scolarité et d'autres coûts de l'éducation postsecondaire. Le financement gouvernemental, sous forme de subventions de base fondées sur le nombre d'étudiants, est nécessaire pour maintenir d'une façon durable l'éducation collégiale et universitaire. Malgré le vieillissement de la population, le nombre d'inscriptions dans les établissements postsecondaires de Terre-Neuve-et-Labrador continue d'augmenter. En 2011-2012, les frais de scolarité du premier cycle, à 2 632 \$, étaient les plus bas du Canada, sauf en ce qui concerne les résidents du Québec. Cela explique que la province ait eu une hausse de 500 % du nombre d'inscriptions depuis 1999, année au cours de laquelle les frais de scolarité ont été gelés pour la première fois. En particulier, la province a vu augmenter de 1079 % le nombre d'étudiants de la Nouvelle-Écosse, où les frais de scolarité sont plus du double de ceux de Terre-Neuveet-Labrador. Entre 2000 et 2007, le nombre des étudiants de la province qui sont allés faire des études ailleurs dans les Maritimes a baissé de 54 %, tandis que le nombre d'étudiants des Maritimes inscrits à l'Université Memorial de Terre-Neuve augmentait de plus de 10 fois. Même si les étudiants sont les premiers à profiter d'une éducation postsecondaire accessible et de grande qualité, un système postsecondaire peu coûteux et bien financé améliore la qualité de vie de l'ensemble de la province et constitue un investissement stratégique dans toute la société. Dans une période d'instabilité économique mondiale, un financement public suffisant des programmes sociaux - et notamment de l'éducation postsecondaire – favorisera la prospérité économique à long terme du Canada. Recommandation : 1. En collaboration avec les provinces, le gouvernement fédéral devrait adopter une loi sur l'éducation postsecondaire dont les principes s'inspireraient de ceux de la Loi canadienne sur la santé. Parallèlement à cette loi, le gouvernement devrait fournir aux provinces des transferts pécuniaires réservés qui seraient calculés en fonction des objectifs suivants : • Ramener les investissements par habitant aux niveaux de 1992. • Ramener les frais de scolarité aux niveaux de 1992. • Investir dans l'infrastructure des collèges et des universités en éliminant l'entretien différé.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Au cours de la prochaine décennie, la mise en valeur des ressources naturelles à Terre-Neuve-et-Labrador nécessitera une main-d'œuvre hautement spécialisée. On estime qu'au point culminant des projets (vers 2015), la province aura besoin de plus de 9 000 employés supplémentaires. Le système des collèges publics a besoin, en particulier, d'un financement de base accru pour répondre à la demande du marché du travail. Comme dans le cas de la plupart des autres pays de l'OCDE, l'avenir du Canada dépendra de sa capacité de remplacer une main-d'œuvre vieillissante afin d'atteindre ses objectifs économiques. Toutefois, le Canada a un avantage par rapport à de nombreux autres pays à cause de la croissance rapide de sa population autochtone. Parmi les gens qui s'identifient comme Autochtones, 48 % ont moins de 24 ans. On estime que plus de 300 000 jeunes autochtones pourraient entrer sur le marché du travail dans les 15 prochaines années. D'après une étude récente, il serait possible, en

éliminant l'écart entre les niveaux d'instruction des Autochtones et des non-Autochtones, d'augmenter directement le PIB de 279 milliards de dollars et de réaliser une croissance totale de plus de 400 milliards dans les 20 prochaines années. Bien que l'avantage économique de l'accès des Autochtones à l'éducation soit clairement établi, l'investissement dans leur éducation a stagné depuis plus d'une décennie. Même si la population du Canada ne peut pas seule répondre à toutes les pénuries de main-d'œuvre prévues, le Canada pourrait profiter d'un bon programme d'encouragement des étudiants étrangers, qui permettrait de recruter des travailleurs qualifiés. Les intervenants du domaine de l'éducation conviennent que nous n'avons pas exploité tout le potentiel des étudiants étrangers, mais le marché international de l'éducation est hautement concurrentiel. Les étudiants étrangers représentent environ 6,5 % de l'ensemble de l'effectif postsecondaire du Canada, ce qui est inférieur à la moyenne de l'OCDE. Recommandations : 1. Supprimer le plafond de croissance du Programme de soutien aux étudiants du niveau postsecondaire et veiller à ce que les étudiants des Premières nations et les étudiants inuits et métis disposent de fonds suffisants pour faire des études postsecondaires. 2. Prendre des mesures pour sauvegarder et renforcer la réputation du Canada comme pays de choix pour faire des études en prenant les mesures suivantes : • Réglementer les frais de scolarité imposés aux étudiants étrangers. • Empêcher les établissements privés d'accueillir des étudiants étrangers. • Combiner le permis de travail hors campus et le permis de travail postdiplôme dans un permis d'études (visa d'étudiant).

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Au cours des quelques dernières décennies, la technologie et l'innovation ont joué un rôle central dans le développement de l'économie canadienne. À Terre-Neuve-et-Labrador, l'incertitude liée à une économie un peu trop tributaire des ressources naturelles a mis en évidence le besoin de stabilité et d'innovation. Les universités et, plus particulièrement, les étudiants des cycles supérieurs jouent un rôle important dans l'innovation et la recherche de pointe. De nouvelles initiatives, prises dans le cadre de l'infrastructure de recherche universitaire, multiplieront les occasions. Les étudiants des cycles supérieurs sont la source d'une importante partie des nouveaux projets innovateurs de développement social et économique. Les difficultés financières peuvent nuire à la qualité de la recherche menée par ces étudiants que le stress peut amener à réduire le travail sur le terrain, à renoncer à publier et à présenter des conférences et à bâcler la rédaction de la documentation afin d'aller plus vite. Dans ses budgets les plus récents, le gouvernement fédéral a concentré les fonds de recherche sur les priorités à court terme du secteur privé, compromettant la recherche fondamentale et l'innovation à long terme. La commercialisation des résultats de la recherche universitaire nuit aux grands objectifs d'intérêt public de la recherche. De plus, elle décourage le secteur privé d'investir dans ses propres travaux et installations de recherche et de développement, ce qui réduit les perspectives d'emploi des chercheurs dans un marché du travail déjà difficile. Par suite de cette restructuration, de nombreux travailleurs hautement spécialisés sont souvent incapables de donner leur plein rendement, ce qui nuit à la compétitivité du Canada dans le monde. Pour que notre pays puisse se maintenir au diapason de l'économie mondiale en évolution rapide, le gouvernement fédéral doit prévoir un financement suffisant de la recherche effectuée par les étudiants des cycles supérieurs. Il doit augmenter les fonds qui leur sont affectés dans tous les domaines d'études, afin de leur donner les moyens de produire des résultats et de faire avancer nos connaissances collectives. Recommandations : 1. Augmenter le nombre de bourses d'études supérieures du Canada en proportion de la croissance moyenne des programmes et les répartir entre les conseils subventionnaires en fonction du nombre d'inscriptions. 2. Cesser de

réserver des fonds à des recherches ciblées dans le budget des conseils subventionnaires et financer la recherche sur la base du mérite universitaire déterminé dans le cadre d'un processus d'examen par les pairs.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Les jeunes d'aujourd'hui ont hérité d'une économie qui engendrera moins de richesse et provoquera un plus grand endettement par rapport aux générations passées. La dernière génération a profité de programmes sociaux qui ont contribué à l'édification d'une société équitable et productive, mais la jeunesse actuelle voit disparaître ces programmes. Elle doit affronter des taux de chômage record et, d'après Statistique Canada, les étudiants âgés de 20 à 24 ans doivent composer avec le pire marché du travail des 35 dernières années. Les compressions fédérales du milieu des années 1990 ont imposé à toute une génération de jeunes le fardeau de frais de scolarité qui ont grimpé à cinq fois le taux de l'inflation. Il y a moins de 30 ans, les subventions gouvernementales couvraient près de 80 % du budget de fonctionnement des établissements postsecondaires. Aujourd'hui, elle ne représente plus que 50 %, les frais de scolarité comblant la différence. Étant donné que deux nouveaux emplois sur trois exigent une forme ou une autre d'études postsecondaires, l'éducation universitaire et collégiale constitue maintenant une condition préalable pour décrocher un emploi et gagner un salaire moyen. Pourtant, le coût de l'obtention d'un diplôme a monté bien au-delà de ce qu'ont eu à payer les générations précédentes. Pour répondre aux besoins de développement de compétences de la génération actuelle et réduire le taux de chômage des jeunes, des mesures immédiates doivent être prises pour ouvrir l'accès des jeunes à l'éducation, à l'expérience professionnelle et aux services nécessaires pour participer à l'économie. Recommandations : 1. Rouvrir les centres d'emploi pour les jeunes de Service Canada afin que les jeunes puissent avoir accès aux services nécessaires pour affronter les conditions difficiles du marché du travail. 2. Augmenter les investissements dans les stratégies d'emploi des jeunes et travailler en collaboration avec les intervenants des domaines de l'éducation et de l'emploi des jeunes afin de répondre aux besoins des jeunes Canadiens à la recherche de travail. 3. Augmenter le financement du programme Expérience emploi été, qui trouve des occasions de travail aux étudiants tout en appuyant d'importants services et organisations communautaires.